

RÉPUBLIQUE FRANÇAISE

## EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS

Conseil Municipal de la Ville de Dijon

Séance du 24 juin 2019



**MAIRIE DE DIJON**

**Président** : M. REBSAMEN

**Secrétaire** : M. BORDAT

**Membres présents** : Mme KOENDERS - M. MAGLICA - M. PRIBETICH - Mme MODDE - M. DESEILLE - Mme TENENBAUM - Mme DILLENSEGER - Mme AKPINAR-ISTIQAM - M. CHÂTEAU - Mme MARTIN - M. EL HASSOUNI - Mme AVENA - Mme ZIVKOVIC - M. MASSON - Mme JUBAN - M. MEKHANTAR - Mme REVEL - Mme MARTIN-GENDRE - M. BERTHIER - Mme TOMASELLI - M. DECOMBARD - Mme PFANDER-MENY - Mme ROY - M. MARTIN - Mme HERVIEU - M. BEKHTAOUI - M. HAMEAU - Mme MASLOUHI - M. LOVICHY - M. FAVERJON - Mme CHEVALIER - M. BARD - Mme CHARRET-GODARD - M. ROZOY - M. DIOUF - Mme BLAYA - M. CONTESSE - Mme MILLE - M. BICHOT - Mme VOISIN-VAIRELLES - M. CHEVALIER - M. BOURGUIGNAT - M. AYACHE

**Membres excusés** : Mme POPARD (pouvoir Mme KOENDERS) - M. PIAN (pouvoir Mme TOMASELLI) - Mme TROUWBORST (pouvoir M. DESEILLE) - Mme DURNERIN (pouvoir Mme HERVIEU) - Mme HILY (pouvoir Mme MODDE) - Mme FERRIERE (pouvoir Mme AKPINAR-ISTIQAM) - Mme FAVIER (pouvoir Mme BLAYA) - Mme VANDRIESSE (pouvoir M. BOURGUIGNAT)

**Membres absents** : Mme OUTHIER - M. HOUPERT - M. HELIE - M. BONORON - Mme DESAUBLIAUX - M. CAVIN

### OBJET DE LA DELIBERATION

**Carte culture étudiant – Année universitaire 2019-2020 – Reconduction de la participation de la Ville – Avenants n°1 aux conventions cadre, d'application et de financement à conclure entre la Ville et Dijon Métropole**

Monsieur El Hassouni, au nom de la commission de la culture, de l'animation et de l'attractivité, expose :

Mesdames, Messieurs,

Depuis son lancement en 2004, la Ville de Dijon adhère au dispositif Carte culture étudiant mis en œuvre par Dijon Métropole en partenariat avec les acteurs culturels dijonnais.

Ce dispositif rencontre un écho particulièrement important en permettant aux étudiants d'accéder à une offre culturelle de qualité à un tarif très modique (5,5 € pour le spectacle vivant et 3,5 € pour le cinéma « Art et Essai ») et ce, auprès d'une trentaine de partenaires dont des établissements culturels labellisés tels que : la Vapeur - Scène de Musiques Actuelles, l'Opéra de Dijon - Théâtre lyrique d'intérêt national, le Théâtre Dijon Bourgogne - Centre Dramatique National, Art-Danse - Centre de développement Chorégraphique National et l'Eldorado - Cinéma art et essai.

Ainsi, sur l'année universitaire 2018-2019, plus de 3 500 étudiants, dont près de 80 % de dijonnais, ont acquis cette carte pour un montant de 5 € et ainsi accédé à l'offre culturelle susmentionnée.

La convention 2016-2019 régissant le dispositif est composée d'une convention-cadre, d'une convention d'application et d'une convention de financement. L'ensemble de ces conventions prenant fin le 31 août 2019, il est proposé de les reconduire pour un an sur l'année universitaire 2019-2020.

Cette reconduction implique la conclusion de plusieurs avenants entre la Ville de Dijon et Dijon Métropole, notamment celui relatif à la participation financière de la Ville au dispositif à hauteur de 70 000 €.

Par ailleurs, il est rappelé que le dispositif tel que prévu dans la convention-cadre 2016-2019 ainsi que les conventions d'application corrélatives conclues entre Dijon Métropole, les communes et les partenaires culturels s'adresse à toutes les personnes pouvant justifier du statut d'étudiant dans un établissement post-bac du territoire de la métropole. Au regard des demandes des établissements, dans la perspective d'une meilleure attractivité et dans le respect de l'objectif général du dispositif, il est envisagé de l'étendre aux étudiants inscrits dans une formation initiale diplômante post-bac proposée dans les établissements situés sur le territoire de la métropole et/ou dans les établissements ayant conventionné avec l'Université de Bourgogne, voire avec tout autre établissement d'enseignement supérieur du territoire de la métropole.

Enfin, les modalités de fonctionnement du dispositif seront adaptées concernant la localisation des points de vente et les obligations des partenaires concernant les personnes préposées à la vente des dites cartes. Des précisions sur l'application du tarif Carte culture lors des événements organisés par les communes seront également apportées.

Je vous demanderai, Mesdames, Messieurs, de bien vouloir :

1 - décider de reconduire la participation de la Ville au dispositif Carte culture étudiant pour l'année universitaire 2019-2020, à hauteur de 70 000 € ;

2 - approuver les projets d'avenants aux conventions cadre, d'application et de financement annexées au rapport pour la mise en œuvre de cette contribution, et m'autoriser à y apporter, le cas échéant, des modifications de détail ne remettant pas en cause leur économie générale ;

3 - m'autoriser à signer les avenants définitifs, ainsi que tout acte à intervenir pour leur application.

**RAPPORT ADOPTÉ À L'UNANIMITÉ**